

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Le choc de la sale "caisse noire" de l'UIMM-MEDEF

- Social - Scandale de l'UIMM-Medef -

Date de mise en ligne : vendredi 2 novembre 2007

Démocratie & Socialisme

Ce ne serait que justice devant un tel forfait si l'ensemble des prétentions, théories, liées à ces pratiques de l'UIMM-MEDEF étaient clairement disqualifiées !

600 millions d'euro distribués en liquide sans contrôle, sans doute pour briser les grèves, les règles de la concurrence, rogner le droit du travail, influencer les politiques, le Sénat, l'Assemblée, les candidatures aux présidentielles...

600 millions d'euro collectés de façon douteuse, distribués en secret de façon encore plus douteuse, sans que la présidente du Medef n'ait fait jouer ses moyens statutaires de contrôle ! Mme Parisot dit qu'elle "est salie", mais que n'a-t-elle fait jouer son pouvoir statutaire à temps pour le contrôler ? C'est sa responsabilité aussi !

600 millions dont le Collector "DGS" refuse de dire où ils vont... Ni d'où ils viennent : dites-nous qui sont les 0,004 % d'entreprises qui cotisent et où elles le déclarent, sur quelle ligne de leur comptabilité, aux dépens de qui ?

600 millions d'euro (plus, certains disent un milliard) depuis un siècle dans les "caisses noires" de l'UIMM, donc du Medef pour un brutal, sournois, violent, acharné, impitoyable combat contre le droit du travail, les salaires, le droit syndical...

La bombe explose (mèche lente : trop de silence des grands médias !) au cœur du patronat, là, aux côtés de Lagardère, de Guillaume et Nicolas Sarkozy, les frères, dont l'un a failli être président du Medef... "Je ne partage pas votre détestation des employeurs, M. Filoche" m'avait dit Sarkozy sur Ripostes, le 10 décembre 2006. Mais je ne déteste pas les employeurs, seulement ceux qui sont corrompus, les "initiés", ceux qui fraudent le droit du travail, les délinquants, et ceux qui manipulent les caisses noires anti-syndicales, et ceux qui les couvrent et qui les défendent !

Le Medef-UIMM qui ose dénoncer quand des salariés obtiennent (rarement) le paiement de journées légitimes de grèves, paient, eux, les patrons pour résister aux grèves...

Où cette organisation patronale va-t-elle chercher des arguments pour se couvrir de ces forfaits ?

Où ces "risquophiles" vont-ils justifier une telle caisse noire de "prévoyance" anti sociale ?

Il y a de quoi les faire entrer en crise, ce serait le moins, voilà une "affaire" difficile à laver au moment où Sarkozy/Dati voudraient une loi pour "alléger le droit des affaires".

Ce serait compréhensible que le Medef se disqualifie, De même qu'il serait compréhensible qu'enfin une enquête judiciaire soit ouverte, un juge d'instruction nommé et que les comploteurs de la caisse noire se voient au moins mis en préventive, histoire que la justice de M. Sarkozy et de Mme Dati ne montre pas sa partialité, dure aux faibles, faible aux puissants...

Gérard Filoche